



→ Qualité de l'air : « aller vers »
pour informer et faciliter la
mobilisation des dispositifs
d'accompagnement



Témoignages de
Commune d'Eybens

Mustapha Belkaraouia

Floriane Duthel



« Allers vers » pour donner accès aux dispositifs d'accompagnement



Deux exemples:
Accompagnement ZFE
et
Porte à porte Prime Air Bois



Zones à faibles émissions

Contexte et témoignage

Le dispositif d'accompagnement



Des parcours d'accompagnement **individualisés et flexibles**

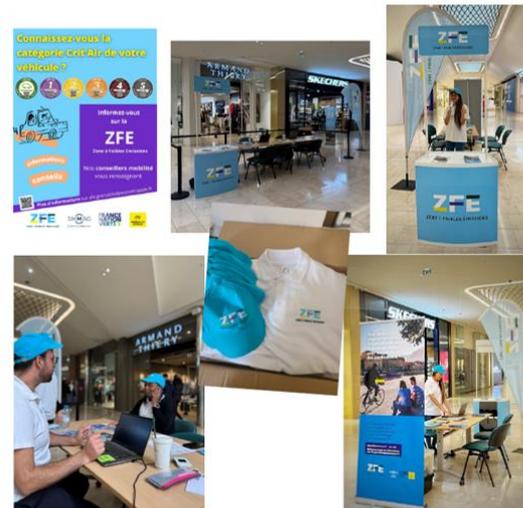
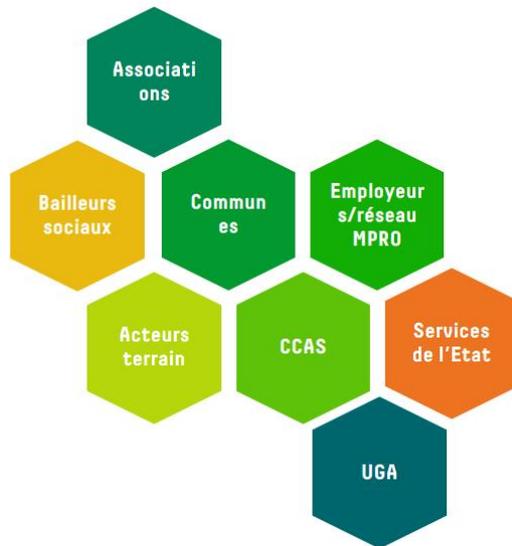
intégrant **conseil et aides financières**

L'aide au "**changement de mobilité**" est privilégiée, sans toutefois exclure l'aide au **renouvellement du véhicule**.

prenez RDV pour votre entretien ZFE sur :
zfe.grenoblealpesmetropole.fr

L'aller-vers pour faire connaître la ZFE et lutter contre le non recours

Un réseau d'acteurs relais



Intermédiation par les « acteurs relais »

- Assurent l'orientation vers les guichets ZFE d'accompagnement
- Accueillent des interventions « hors les murs »

L'aller-vers pour faire connaître la ZFE et lutter contre le non recours

Deux outils pour les acteurs relais

Bien orienter vers les guichets d'accompagnement

Demander des interventions « ZFE »

LES BONS PLANS, TARIFS SOLIDAIRES ET OFFRES SPÉCIALES POUR VOS DÉPLACEMENTS

La ZFE (Zone à Faibles Émissions), c'est une zone de 13 communes de la Métropole grenobloise dans laquelle des véhicules et des deux-roues motorisés les plus polluants ne peuvent plus circuler entre 7h et 18h de lundi au vendredi. La ZFE permet d'éviter la queue de la circulation et de réduire les nuisances.

Je suis concerné par la ZFE si :

- Je possède un véhicule de catégorie M1, N1 ou N2
- Je possède un véhicule de catégorie L
- Je possède un véhicule de catégorie M2, N2 ou N3
- Je possède un véhicule de catégorie M3, N3 ou N4
- Je possède un véhicule de catégorie M4, N4 ou N5
- Je possède un véhicule de catégorie M5, N5 ou N6
- Je possède un véhicule de catégorie M6, N6 ou N7
- Je possède un véhicule de catégorie M7, N7 ou N8
- Je possède un véhicule de catégorie M8, N8 ou N9
- Je possède un véhicule de catégorie M9, N9 ou N10
- Je possède un véhicule de catégorie M10, N10 ou N11
- Je possède un véhicule de catégorie M11, N11 ou N12
- Je possède un véhicule de catégorie M12, N12 ou N13
- Je possède un véhicule de catégorie M13, N13 ou N14
- Je possède un véhicule de catégorie M14, N14 ou N15
- Je possède un véhicule de catégorie M15, N15 ou N16
- Je possède un véhicule de catégorie M16, N16 ou N17
- Je possède un véhicule de catégorie M17, N17 ou N18
- Je possède un véhicule de catégorie M18, N18 ou N19
- Je possède un véhicule de catégorie M19, N19 ou N20
- Je possède un véhicule de catégorie M20, N20 ou N21
- Je possède un véhicule de catégorie M21, N21 ou N22
- Je possède un véhicule de catégorie M22, N22 ou N23
- Je possède un véhicule de catégorie M23, N23 ou N24
- Je possède un véhicule de catégorie M24, N24 ou N25
- Je possède un véhicule de catégorie M25, N25 ou N26
- Je possède un véhicule de catégorie M26, N26 ou N27
- Je possède un véhicule de catégorie M27, N27 ou N28
- Je possède un véhicule de catégorie M28, N28 ou N29
- Je possède un véhicule de catégorie M29, N29 ou N30
- Je possède un véhicule de catégorie M30, N30 ou N31
- Je possède un véhicule de catégorie M31, N31 ou N32
- Je possède un véhicule de catégorie M32, N32 ou N33
- Je possède un véhicule de catégorie M33, N33 ou N34
- Je possède un véhicule de catégorie M34, N34 ou N35
- Je possède un véhicule de catégorie M35, N35 ou N36
- Je possède un véhicule de catégorie M36, N36 ou N37
- Je possède un véhicule de catégorie M37, N37 ou N38
- Je possède un véhicule de catégorie M38, N38 ou N39
- Je possède un véhicule de catégorie M39, N39 ou N40
- Je possède un véhicule de catégorie M40, N40 ou N41
- Je possède un véhicule de catégorie M41, N41 ou N42
- Je possède un véhicule de catégorie M42, N42 ou N43
- Je possède un véhicule de catégorie M43, N43 ou N44
- Je possède un véhicule de catégorie M44, N44 ou N45
- Je possède un véhicule de catégorie M45, N45 ou N46
- Je possède un véhicule de catégorie M46, N46 ou N47
- Je possède un véhicule de catégorie M47, N47 ou N48
- Je possède un véhicule de catégorie M48, N48 ou N49
- Je possède un véhicule de catégorie M49, N49 ou N50
- Je possède un véhicule de catégorie M50, N50 ou N51
- Je possède un véhicule de catégorie M51, N51 ou N52
- Je possède un véhicule de catégorie M52, N52 ou N53
- Je possède un véhicule de catégorie M53, N53 ou N54
- Je possède un véhicule de catégorie M54, N54 ou N55
- Je possède un véhicule de catégorie M55, N55 ou N56
- Je possède un véhicule de catégorie M56, N56 ou N57
- Je possède un véhicule de catégorie M57, N57 ou N58
- Je possède un véhicule de catégorie M58, N58 ou N59
- Je possède un véhicule de catégorie M59, N59 ou N60
- Je possède un véhicule de catégorie M60, N60 ou N61
- Je possède un véhicule de catégorie M61, N61 ou N62
- Je possède un véhicule de catégorie M62, N62 ou N63
- Je possède un véhicule de catégorie M63, N63 ou N64
- Je possède un véhicule de catégorie M64, N64 ou N65
- Je possède un véhicule de catégorie M65, N65 ou N66
- Je possède un véhicule de catégorie M66, N66 ou N67
- Je possède un véhicule de catégorie M67, N67 ou N68
- Je possède un véhicule de catégorie M68, N68 ou N69
- Je possède un véhicule de catégorie M69, N69 ou N70
- Je possède un véhicule de catégorie M70, N70 ou N71
- Je possède un véhicule de catégorie M71, N71 ou N72
- Je possède un véhicule de catégorie M72, N72 ou N73
- Je possède un véhicule de catégorie M73, N73 ou N74
- Je possède un véhicule de catégorie M74, N74 ou N75
- Je possède un véhicule de catégorie M75, N75 ou N76
- Je possède un véhicule de catégorie M76, N76 ou N77
- Je possède un véhicule de catégorie M77, N77 ou N78
- Je possède un véhicule de catégorie M78, N78 ou N79
- Je possède un véhicule de catégorie M79, N79 ou N80
- Je possède un véhicule de catégorie M80, N80 ou N81
- Je possède un véhicule de catégorie M81, N81 ou N82
- Je possède un véhicule de catégorie M82, N82 ou N83
- Je possède un véhicule de catégorie M83, N83 ou N84
- Je possède un véhicule de catégorie M84, N84 ou N85
- Je possède un véhicule de catégorie M85, N85 ou N86
- Je possède un véhicule de catégorie M86, N86 ou N87
- Je possède un véhicule de catégorie M87, N87 ou N88
- Je possède un véhicule de catégorie M88, N88 ou N89
- Je possède un véhicule de catégorie M89, N89 ou N90
- Je possède un véhicule de catégorie M90, N90 ou N91
- Je possède un véhicule de catégorie M91, N91 ou N92
- Je possède un véhicule de catégorie M92, N92 ou N93
- Je possède un véhicule de catégorie M93, N93 ou N94
- Je possède un véhicule de catégorie M94, N94 ou N95
- Je possède un véhicule de catégorie M95, N95 ou N96
- Je possède un véhicule de catégorie M96, N96 ou N97
- Je possède un véhicule de catégorie M97, N97 ou N98
- Je possède un véhicule de catégorie M98, N98 ou N99
- Je possède un véhicule de catégorie M99, N99 ou N100

Zone à Faibles Émissions
Interventions hors-les-murs à destination des acteurs relais

Logos: ZFE, SMMAG, France Nature Verte

TOUTES LES INFOS SUR LA ZFE, LES DÉROGATIONS ET LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Offres validées pour les habitants de la Métropole grenobloise possédant un véhicule de catégorie M1, N1 ou N2 et ayant un Bonnes Pratiques de Mobilité pour une durée de 2 à 400 €. Pour en savoir plus et accéder à ces aides, prenez rendez-vous avec votre conseiller ZFE.

Aide ZFE au changement de véhicule - offre de découverte - 1500 €

Avec 1500 € par foyer pendant 1 an, aide ZFE au changement de véhicule - offre découverte - 1500 €.

Aide ZFE au changement de véhicule - offre complète - 3000 €

Avec 3000 € par foyer pendant 2 ans sur l'ensemble des services de mobilité (abonnement, vélos, vélos électriques, vélos à assistance électrique, à force humaine ou à assistance électrique).

Aide ZFE - Déplacement de location - 3000 €

Avec 3000 € par foyer pendant 2 ans sur l'ensemble des services de mobilité (abonnement, vélos, vélos électriques, vélos à assistance électrique, à force humaine ou à assistance électrique).

Aide ZFE - Déplacement de location - 3000 €

Avec 3000 € par foyer pendant 2 ans sur l'ensemble des services de mobilité (abonnement, vélos, vélos électriques, vélos à assistance électrique, à force humaine ou à assistance électrique).

Vous souhaitez organiser une intervention hors-les-murs ? Prenez contact avec nous :

1. Formation des acteurs relais
2. Réunion d'information d'acteurs de terrain
3. Dispositif d'aller vers pour informer et orienter
4. Entretiens ZFE
5. Réunion publique

SMMAG
Nicolas Bohère
nicolas.bohere@smmag.fr

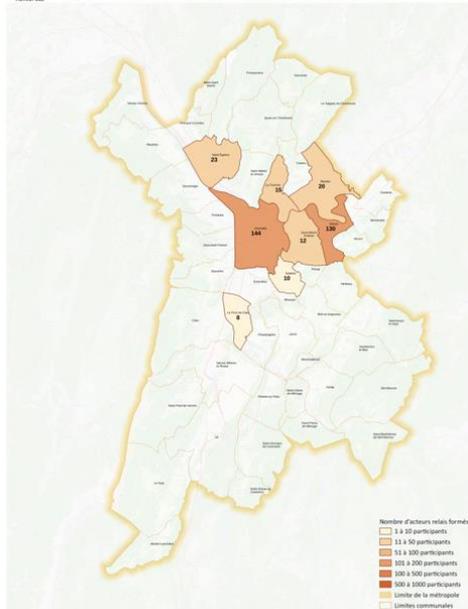
ZFE
Youssef Housni
y.housni@zfe.fr

Agathe Félon
agathe.felon@grenoblealpesmetropole.fr

Acteurs relais et « aller vers »

Bien orienter

ZFE - Formations des acteurs relais



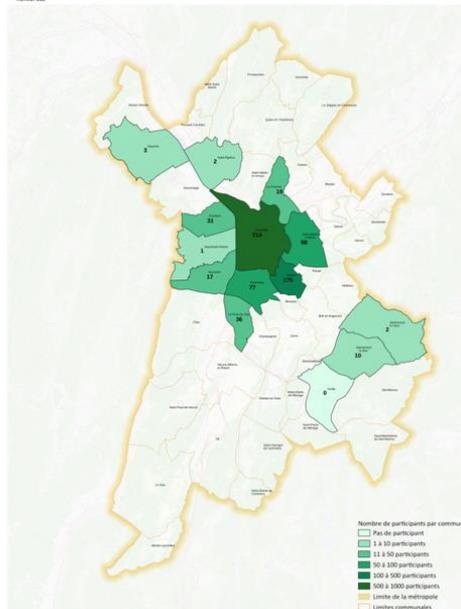
Source : Grenoble Alpes Métropole, OpenMapping
Mise à jour le 23 novembre 2024

0 1 2 km

15 interventions réalisées > 336 acteurs relais formés

Accueillir une intervention ZFE

ZFE - Interventions à destination des habitants

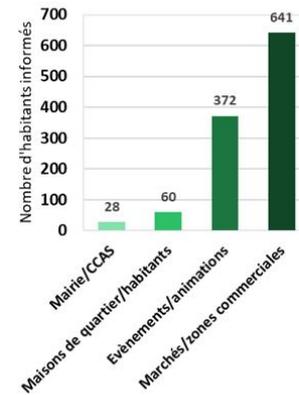


Source : Grenoble Alpes Métropole, OpenMapping
Mise à jour le 23 novembre 2024

0 1 2 km

32 interventions réalisées > 1124 habitants informés

Nombre d'habitants informés / lieu d'intervention



Commentaires/REX :

Les interventions réalisées dans l'espace public (marché, zones commerciales...) et lors d'évènements (fête de quartier, évènement mobilité...) permettent d'informer un nombre plus important d'usagers que les interventions réalisées dans les locaux des acteurs relais (CCAS, mairie...)



PCAEM

Eybens – Ville partenaire

- ✚ **Mission** : Relais des actions de GAM : "Aller vers"
- ✚ **Démarche** adoptée dans le cas de la ZFE
- ✓ **Volonté** d'accompagnement des habitants (publics vulnérables)
- ✓ **Idée** d'anticiper le passage à côté des différentes formes d'aide (dérogation...)





PCAEM

Eybens – Ville partenaire

- ☑ **CCAS** : Réunion d'information de l'équipe (ZFE, simple et complexe)
- ☑ **Accueils** : Debriefing pour rassurer et mieux orienter (Mairie, MDA, Odysée)
- ☑ **Ecoles** : A la rencontre des familles (les informations les plus pertinentes)
- ☑ **Marché hebdomadaire** : A la rencontre des usagers au parking (poste, médiathèque, conservatoire)
- ☑ **Evènements existants** : Fête du quartier, fête champêtre, forum des associations...
- ☑ **Entreprises** : Réunion avec le monde économique (+ Visio Eybens-GAM-CITIZ)



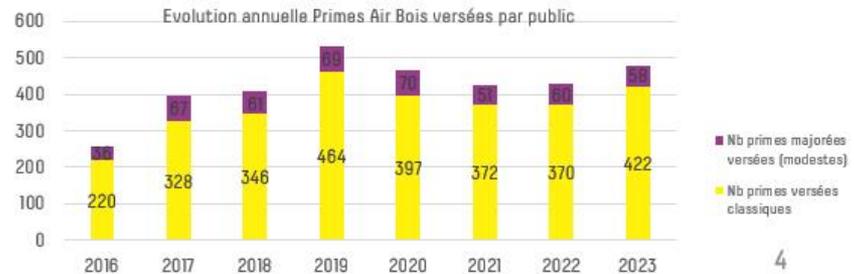
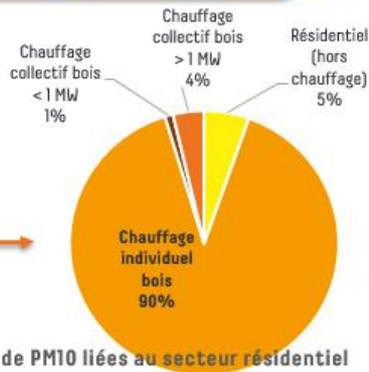
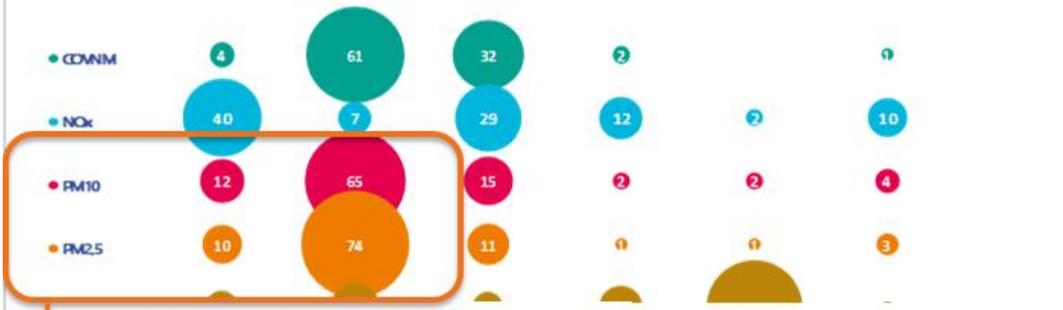
2

Prime Air Bois

Contexte et témoignage

La Prime Air Bois pour limiter les émissions de Particules

Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes en % - Grenoble-Alpes-Métropole (2021)



Le service de Porte à porte Feu Flamme déployé sur 5 communes



Dispositif
« d'Aller
vers »
personnalisé
pour
mobiliser les
bénéficiaires

1) *Équipement du conseiller*

Le conseiller est clairement identifiable, et dispose de goodies sur-mesure, à distribuer aux foyers.

2) *Le questionnaire en ligne*

Il guide l'échange avec l'habitant, adapte les réponses à la situation; et recense les infos des foyers.



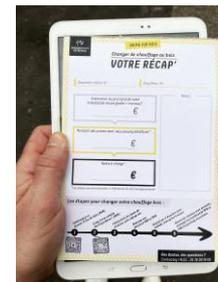
3) *Le simulateur d'aides*

Il permet de calculer en quelques secondes le montant d'aides cumulées auxquelles le foyer peut avoir droit.



4) *Le Récap'*

Un bloc de feuilles détachables, sur lequel le conseiller reporte les aides auxquelles le foyer a droit. Ce Récap' papier est doublé d'un Récap' par mail.



5) *Suivi & relances*

Après le passage en porte-à-porte, un suivi des contacts est réalisé (BD), avec des relances mail auto (Jour J et J+ 1 mois) + téléphonique par l'ALEC avec des propositions d'accompagnement adaptés à chaque situation.

Témoignage : Porte à porte à Eybens pour promouvoir la Prime Air Bois

- Un binôme agent-élus formé par l'ALEC et la Métropole
- 2 sessions de porte à porte (printemps 2023, automne 2024)
- Près de 500 foyers ciblés. Un courrier d'information a été distribué dans les boîtes aux lettres avant passage
- **279 foyers** rencontrés en porte à porte

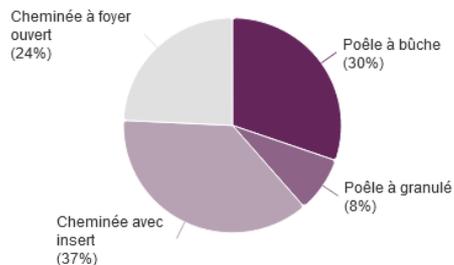


Le binôme agent-élus et le courrier déposés en amont des visites ont facilité les échanges sur la Prime Air Bois et les aides à la rénovation

Le ciblage des habitations s'est fait à partir des adresses où des dossiers prime air bois ont déjà déposés et par repérage des rues ou lotissements regroupant des maisons anciennes

Vous êtes équipés de ...

Taux de réponse : 99%



50% des foyers ciblés déclarent posséder un système de chauffage au bois

57 foyers éligibles à la Prime Air Bois
17 estimations réalisées grâce au simulateur

Pensez-vous que votre chauffage bois date de :

Réponses effectives : 129

Taux de réponse : 97%

	N	%
Avant 2002 / peu importe c'est un foyer ouvert	57	44%
Après 2002	72	56%
TOTAL	129	100%

17 % chauffage principal

39 % chauffage mixte

43 % chauffage d'appoint
(4x max pendant l'hiver)

Témoignage : Porte à porte à Eybens pour promouvoir la Prime Air Bois

Les apports de ces opérations d'aller-vers :

- **sensibiliser et échanger** sur les enjeux de pollution liés au chauffage au bois et les interdictions récentes, le dispositif Prime Air Bois
- **faire connaître les missions de l'ALEC auprès des particuliers, les dispositifs Mur Mur et d'exonération** de la part communale de la taxe foncière suite à des travaux de rénovation votée par le Conseil Municipal
- **rappeler / faire connaître les bons gestes d'usage du chauffage au bois**, notamment l'allumage par le haut grâce au kit distribué (buchettes, allume-feu, dépliant sur les bons gestes)
- **favoriser quelques dossiers Prime Air Bois ?** 3 dossiers des adresses ciblées reçus depuis cette opération (sur 13 déposés en 2023-2024)
- **mieux comprendre les profils des foyers** possédant du chauffage au bois et les freins au remplacement d'appareils

Qu'est-ce qui pourrait vous aider à vous lancer dans le projet ?

	N	%
Des infos sur les types de travaux à réaliser (choix du poêle,...)	7	47%
Des contacts d'artisans qualifiés pour réaliser les travaux	5	33%
Des conseils sur l'organisation des travaux, le calendrier, temps d'intervention au domicile...	3	20%
Plus d'infos sur les impacts du changement d'équipement (sur les consos, la qualité de l'air)	2	13%
Des infos sur les aides disponibles	7	47%

Le profil récurrent : couples ou personnes âgées possédant une cheminée / un vieil insert ou appareil mais ne l'utilisant jamais ou très occasionnellement (ex: flambée pour les fêtes de fin d'année). Ces foyers voient donc peu d'intérêt à investir pour changer d'installation.



Merci pour votre participation

**Tous les supports seront disponibles sur le site
internet du plan climat**

<https://planclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>